



Conseil de discipline invalidation d'un diplôme

Par **julien**, le **17/07/2010** à **11:57**

Bonjour, rnje vous expose la situation: rnpour trouver un logement, j'ai fait des faux bulletin de salaire et contrat de travail en utilisant le tampon d'une association dans laquelle j'ai fait un stage en tant que assistant de service social durant ma formation a ce diplôme. l'association en a eu connaissance et a contacté mon école de formation et porté plainte a la police. rnj'ai passé mon diplôme et je dois passer en conseil de discipline pour l'utilisation frauduleuse du tampon et usage de faux document. rnlà DRJSCS ne me donnent pas les résultats de mes examens tant que le conseil de discipline n'a pas donner de décision sur cette affaire. rnPeuvent ils invalider mon diplôme ou prendre d'autre mesure. rncela ne concerne t il pas la justice? rnpourriez vous m'éclairer sur le sujet ou me donner des pistes a suivre ou des gens a contacter. rncordialementrnjulien